

RTS – Instructions aux auteurs

ENVOI D'UNE PROPOSITION D'ARTICLE

Votre proposition d'article est à adresser au rédacteur en chef et au coordinateur de RTS – C% INRETS – direction scientifique, 25 avenue François Mitterrand, case 24, F-69675 BRON CEDEX – catherine.berthelon@inrets.fr et aude.lauby@inrets.fr.

Votre article ne doit avoir fait l'objet d'aucune publication antérieure, ni être simultanément proposé à d'autres revues.

Votre proposition contient : le titre de l'article en français et en anglais ; un résumé en français et un résumé en anglais, chacun d'une dizaine de lignes (1 200 signes espaces compris), rédigés de façon impersonnelle, avec cinq à six mots clés ; les coordonnées complètes (prénom en entier, nom, fonction, adresse, numéros de téléphone, courriel) de chaque auteur avec un correspondant principal clairement identifié ; le tapuscrit (texte, tableaux, figures, photos, etc.) en français, dans sa version noir et blanc et d'une longueur maximum de 25 pages (Times 12, interligne simple) ; la liste des références. Toutes les pages doivent être numérotées.

À réception, les articles sont suivis par un rédacteur associé qui sollicite l'avis d'au moins deux évaluateurs anonymes. Seuls les articles ayant reçu un avis favorable, après prise en compte par l'auteur des éventuels commentaires des relecteurs et des instructions détaillées ci-dessous, seront publiés.

FORMAT DE L'ARTICLE (à réaliser après accord de publication)

Organisation du texte. L'introduction, la conclusion et les références ne sont pas numérotées. Il est conseillé de ne pas aller au-delà de **trois niveaux de titre** (1. ; 1.1. ; 1.1.1.). Les énumérations de premier rang sont introduites par un point et alignées au reste du texte. Les énumérations de second rang sont introduites par un tiret décalé et se terminent par un point-virgule et par un point pour la dernière. Il est recommandé de présenter sous forme d'encadré(s) certains **développements théoriques ou très spécialisés**. Les titres, les **légendes** et les **sources** des illustrations, les **notes de bas de page** doivent être saisis dans le corps du texte ; il en est de même pour les **tableaux** (pas d'images).

Corps du texte. Les conventions typographiques de RTS se basent pour l'essentiel sur les recommandations du Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale.

Les **capitales** sont toutes accentuées (exemples : À l'inverse ; l'État ; etc.). Les **sigles** et **acronymes** s'écrivent en petites majuscules, première lettre comprise, sans point abrégé, ni espace, ni trait d'union entre les lettres. Lors de leur première utilisation, on indiquera une fois pour toutes la signification entre parenthèses : SAE (système d'aide à l'exploitation) ; INRETS (Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité) ; CRF (Croix-Rouge française) ; etc.

L'article, hors bibliographie, ne contient pas de guillemets ; les **citations**, **anglicismes** ou tout autre mot non défini dans le dictionnaire de la langue française sont en italique.

Les **normes françaises de ponctuation** sont scrupuleusement respectées. Les signes doubles (point-virgule, deux-points, point d'interrogation, etc.) sont précédés d'un espace insécable et suivis d'un espace. Les **abréviations** sont suivies d'un point abrégé. Une **énumération** est suivie soit de trois points de suspension, soit de « etc. » (*et cetera*).

Nomenclature. Les **symboles** utilisés doivent être ceux des normes ISO 31 et 1 000 ; les **unités** doivent être conformes au Système international d'unités (SI). Les **symboles de termes descriptifs** sont en style romain ($\sin x$ pour sinus de x). Les **quantités** et les **variables** sont en italique (m_0 avec m pour masse et e pour électron ; $x^2 = ay^2 = bz^2$). Les **unités** sont en romain et ne comportent pas de point abrégé (cm pour centimètre ; μg pour microgramme) ; les symboles des unités sont obligatoirement précédés d'un espace insécable ($t = 3 \text{ min}$; $30,2 \text{ }^\circ\text{C}$) à l'exception des symboles des unités (40° ; $16' 25''$) et des degrés d'alcool (alcool à 90°). Les unités multiples sont écrites avec des exposants positifs et négatifs et des points multiplicatifs (par exemple : $\text{W}^2 \cdot \text{m}^{-1} \cdot \text{K}^{-1}$). Les unités de mesure s'écrivent en totalité lorsqu'elles ne sont pas précédées d'un nombre ou sont précédées d'un nombre écrit en lettres ; lorsque les unités sont précédées d'un chiffre, on préférera tout de même les écrire en totalité si l'article en comporte peu. On ne mélange jamais les unités littérales et les symboles (on écrit « newton par kilogramme » et non « newton par kg »).

Équations et nombres. Ils sont saisis selon la norme ISO. Les **équations** auxquelles il est fait référence dans le texte (sous la forme équation (1), par exemple) sont numérotées en chiffres arabes mis entre parenthèses au bord de la marge droite. Il convient de veiller à bien différencier les caractères qui se ressemblent : le chiffre zéro (0) et la lettre O, le chiffre un (1) et la lettre I,

etc. Ne jamais mettre de ponctuation à la fin des équations. Les **nombres entiers** ne comportent ni point, ni virgule. Pour les **nombres décimaux**, on utilise, en France, une virgule. Un espace insécable est nécessaire entre chaque tranche de chiffres ou encore pour les **pourcentages** (2 128 541, 23,3 %) ; ce n'est pas le cas pour les dates ou les codes postaux (2010, 69000).

Illustrations. Les différentes illustrations (tableaux, figures, photographies, etc.) sont en noir et blanc et le texte contenu est en helvetica. Elles sont numérotées indépendamment, en chiffres arabes, croissant au fur et à mesure de leur apparition dans le texte. Elles sont appelées dans le texte de la façon suivante : (Figure 1), (Tableau 5), (Photo 3), etc. Toute figure, photographie ou tableau provenant d'une autre publication, et dont l'auteur aura obtenu le **droit de reproduction** auprès de l'éditeur concerné, doit comporter l'origine du document. Les **titres des illustrations** sont composés ainsi : Photo 3. Estimation de la position du véhicule. Ils sont alignés au texte, tout comme les légendes. Les interlignages entre le titre, l'illustration, la source et la légende sont simples.

Références. La présentation des références bibliographiques doit être conforme à la norme ISO 690. Les références sont rassemblées en fin d'article et classées par ordre alphabétique. Les titres des périodiques sont abrégés selon les normes officielles (cf. ISI, Current Contents, Physical abstracts, par exemple). Les mots pour lesquels aucune abréviation n'est répertoriée sont écrits en toutes lettres. Le style et la ponctuation utilisés doivent être conformes à ceux utilisés dans les exemples suivants :

Conseil de l'Europe. Résolution du Conseil du 27 novembre 2003 relative à la lutte contre la consommation de substances psychoactives associée aux accidents de la route. *Journal officiel de l'Union européenne*, JO n° C 097, 22/04/2004, p. 0001-0003. Disponible sur : [http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2004:097:0001:0003:FR:PDF\(06/11/2009\)](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2004:097:0001:0003:FR:PDF(06/11/2009)).

Folkard, S. « Black times : temporal determinants of transport safety ». *Accident Analysis & Prevention*, 1997, 29(4), pp. 417-30.

Gadbois, C. « Dimensions temporelles de l'action et fiabilité des systèmes socio-techniques », In : Leplat, J., Terrasac, G. (eds.), *Les facteurs humains de la fiabilité dans les systèmes complexes*. Édition Octares entreprise, 1990, pp. 159-187.

Jouault, F. « Loosely coupled traceability for Atl », In : Proceedings of the European Conference on Model Driven Architecture (ECMDA) workshop on traceability, Nuremberg, Germany, 2005.

Sauvignon, M. *Approche objective de l'état de vigilance chez l'homme : incidence sur la mise au point d'un système de sécurité appliqué à la conduite ferroviaire*. Thèse d'État, Université René Descartes Paris V, 1992.

Viard, J. *La société d'archipel ou les territoires du village global*. Éditions de l'Aube, Collection Monde en cours, La Tour d'Aigues, 1994, 126 p.

Chaque référence de la liste doit correspondre à une référence citée dans le texte et vice-versa. Une référence est appelée de la manière suivante dans le texte : (auteur, année de parution), (auteur 1 et auteur 2, année de parution), (auteur 1 et al, année de parution), (auteur 1, année de parution ; auteur 2, année de parution) ; (auteur 1 ; auteur 2, année de parution) respectivement dans le cas d'un auteur, de deux auteurs, de plus de deux auteurs, de deux auteurs avec des années de parution différente, de deux auteurs avec une même année de parution. Si un numéro de page est spécifié : (auteur, année de parution : numéro de page).

Si deux références ont le même auteur et la même année de parution, il y a lieu de les différencier par des lettres. Exemple : (Frémont, 2007 a). Ces lettres sont également reprises dans la liste des références.

VERSION FINALE

Éléments à transmettre. L'auteur transmet le fichier traitement de texte de l'article, intégrant les tableaux, mis au format de RTS. Les autres illustrations (figures, photos, etc.) ne sont insérées dans le texte que pour en repérer la position : les fichiers sources, enregistrés sous format EPS ou PICT (format vectoriel), TIFF ou JPEG (format image), doivent être fournis à part et nommés de façon à permettre une identification immédiate ; aucune figure ne sera redessinée. Pour les photos résultant d'un traitement informatique, les formats TIFF ou BMP sont fortement recommandés (résolution au moins égale à 300 dpi). L'auteur remet également le formulaire de cession du copyright.

Épreuves. Une fois l'article mis en page, l'auteur reçoit les épreuves. Aucune correction d'auteur importante n'est acceptée à ce stade de la publication. Les demandes de corrections de forme sont à faire par courriel ou télécopie le plus rapidement possible.

Tirés à part. Pour chaque article publié, l'éditeur transmet à l'auteur deux numéros de la revue et 30 tirés à part.